



FAUNE ET FLORE DES BORDS DE RANCE

La Rance prend sa source à Collinée (22) et se jette dans la Manche entre Dinard et Saint-Malo. Elle abrite de nombreuses espèces végétales et animales. Remarquez sur les grèves les plantes halophiles (adaptées aux sols riches en sel) telles que la salicorne, l'obione et la statice. La Vallée de la Rance attire un grand nombre d'oiseaux : aigrette garzette, héron cendré, goéland argenté, cormoran...

LES DORIS

Dès le 16^e siècle, de nombreux hommes du pays malouin embarquaient pour les campagnes de pêche à Terre-Neuve. A bord de leurs navires, ces pêcheurs emmenaient de petites barques à fond plat servant à tendre les lignes pour pêcher la morue : les doris. Une fête pour célébrer ce patrimoine maritime a lieu chaque année sur la Rance : La Fête des Doris, de cale en cale.

FONTAINE ET LAVOIR DE CLARISSE

Le lavoir a été remis au jour par la commune en 2008. On sait que la fontaine était encore utilisée il y a une quarantaine d'années par les habitants du Val-ès-Bouillis avant que le village ne soit raccordé à la distribution d'eau potable.



OFFICE DE TOURISME DE SAINT-MALO :
Esplanade Saint-Vincent - 35400 SAINT-MALO

0 825 135 200 Service 0,15 € / min + prix appel

www.saint-malo-tourisme.com

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE CANCALE :

44 rue du Port - 35260 CANCALE

Tél. 02 99 89 63 72

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE SAINT-COULOMB :

Place de l'Église - 35350 SAINT-COULOMB

Tél. 02 99 56 12 19

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE SAINT-SULIAC :

5 place du Carrouge - 35430 SAINT-SULIAC

Tél. 02 99 58 39 15

Quelques règles de sécurité et de bonne conduite

Afin de préserver la qualité de notre environnement et favoriser la bonne entente entre riverains et promeneurs, merci de :

- Stationner sur les parkings à proximité des points de départ.
- Rester sur les chemins et sentiers balisés et ne pas pénétrer sur les propriétés privées.
- Emporter vos déchets ou utiliser les poubelles.
- Nous signaler tout problème rencontré sur les circuits (balisage, entretien...).

RANDO BALADES



BRETAGNE



Les rivages de Saint-Jouan et Les Guérets



© NIDICO Communication - Saint-Malo - Crédits photos : S. Maillard, G.T. Mairie de Saint-Jouan des Guérets



LES ILES

La commune compte trois îles sur la Rance : l'île Harteau, l'île Notre-Dame (ou île aux Moines) et l'île Chevrete. Ces deux dernières appartiennent au Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine, qui les a acquises dans un but de protection des oiseaux. L'île Harteau était autrefois cultivée en légumes primeurs. L'accessibilité à marée basse est devenue plus difficile depuis la construction du barrage de la Rance (mâées artificielles). L'île Notre-Dame était occupée jusqu'au 18^e siècle par des ermites qui allumaient des feux la nuit pour guider les chalands sur la Rance et sonnaient une cloche par temps de brume. Y subsistent quelques ruines d'une chapelle du 15^e siècle.

MOULIN À MARÉE DE QUINARD

Construit au 19^e siècle, ce moulin utilisait la force des marées. Une réserve d'eau de 4 hectares et demi se remplissait à chaque marée. L'eau était retenue par une digue et entourait le moulin à marée. Ce fut le plus grand des moulins de Rance : huit ouvriers y travaillèrent à ses plus belles heures. A l'époque, des bateaux venaient accoster à marée haute pour charger la production de farine et la transporter vers Dinan ou vers la Manche afin de desservir les villes côtières. En 1898, un nouveau bâtiment est construit (au centre) pour y installer une machine à vapeur afin de relayer l'action des marées. A partir de cette date le moulin devient une minoterie (moulin industriel). Il cessa de fonctionner en 1925.

CHÂTEAUX ET MANOIRS (PRIVÉS)

La commune compte de nombreux manoirs et malouinières, résidences de riches armateurs malouins. Sur les circuits, vous pourrez apercevoir le château de la Ville-ès-Oiseaux, les manoirs de Saint-Élier, de la Plussinais, et celui du Tertre à proximité immédiate des circuits.

Le château de La Ville-ès-Oiseaux est l'une des trois plus anciennes propriétés recensées à Saint-Jouan où résidait un seigneur. Il était autrefois occupé par les Magon de la Vieuville, une des branches de la grande famille malouine à l'époque la plus prospère de la cité corsaire.

Le château de Saint-Élier construit au 18^e siècle a appartenu à une famille de riches armateurs : les Magon de Saint-Élier. Le manoir conserve un colombier.

Le manoir de La Plussinais, en direction de Saint-Malo, est une très belle propriété entourée de jardins, de bosquets et de champs. A proximité se trouve la chapelle Saint-François dédiée à Saint-François d'Assise (Monument Historique).

Sur les parcours, vous apercevrez à Saint-Malo, la malouinière du Bos (ou Bosc) et ses jardins à la française. Datant du 18^e siècle, la malouinière est classée Monument Historique.

LES CHAPELLES

Chaque manoir ou malouinière possédait sa propre chapelle qui en était un des éléments constitutifs. A voir, à proximité du circuit, la chapelle Sainte-Anne-du-Tertre, construite vers 1870, la chapelle Saint-Charles et Saint-Christophe (1696) en haut du chemin de Clarisse et la chapelle Saint-François à La Plussinais.

ORIGINE DE SAINT-JOUAN-DES-GUÉRETS

Le nom de Saint-Jouan-des-Guérets se décompose en deux parties : - Saint-Jouan qui signifie "Saint-Jean" - Des Guérets qui signifie "terre labourée".

Le village a été fondé au 13^e siècle et déjà, à l'époque, on le qualifiait comme une terre agricole. Les cultures maraichères et la pêche constituaient les principales activités de la commune par le passé. Saint-Jouan était une commune de productions de légumes primeurs principalement pommes de terre nouvelles et choux-fleurs.

"LE CHARLES EDMOND"

Cette maquette d'un trois-mâts goélette, réalisée vers 1943-44 par L. Croix, un ancien capitaine au long cours a la particularité de s'ouvrir en deux, laissant apparaître les espaces de vie et de travail des terres-neuves.

La maquette du "Charles Edmond" exposée à la Mairie de Saint-Jouan est un objet mobilier classé Monument Historique.

ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE

L'ancienne église datait du 16^e siècle et était située au nord-est de la commune. La chapelle nord, construite en 1737, était dédiée à Notre-Dame-de-la-Délivrance, vénérée par les marins. L'église actuelle a été construite entre 1861 et 1872.



Circuit submergé par pleine mer lors des marées supérieures à 11 mètres (passage impraticable sur les bords de Rance entre les étapes 2 et 3).
→ Emprunter impérativement la variante marée haute.

LE CIRCUIT DES RIVAGES DE SAINT-JOUAN vous invite à découvrir le charme des bords de Rance, le long du sentier côtier, avec de magnifiques points de vue sur ses rives, au détour de petites criques et pointes rocheuses.

D Départ : Mairie (balisage jaune)

1 Suivez la D117 en direction de Saint-Père et Saint-Suliac et, à l'intersection, continuez tout droit vers la grève de Quinard (Rue du moulin de Quinard).

2 Vous arrivez devant l'ancien moulin à marée de Quinard. (Balisage jaune et rouge). Longez les bords de Rance à droite par un chemin agricole en haut de la grève jusqu'à la Pointe du Grouin (panorama sur la digue des anciennes salines des Guettes et la pointe du Puits à Saint-Suliac). Montez l'escalier qui gravit la falaise. Le sentier se poursuit sur les hauteurs en bord de champs. Continuez jusqu'à la plage du Vallion. Empruntez le sentier en bord de falaise, puis en bordure de champs, pour rejoindre l'anse du Val-ès-Bouillis, face à l'île Notre-Dame. Ce lieu était autrefois utilisé pour la production de sel.

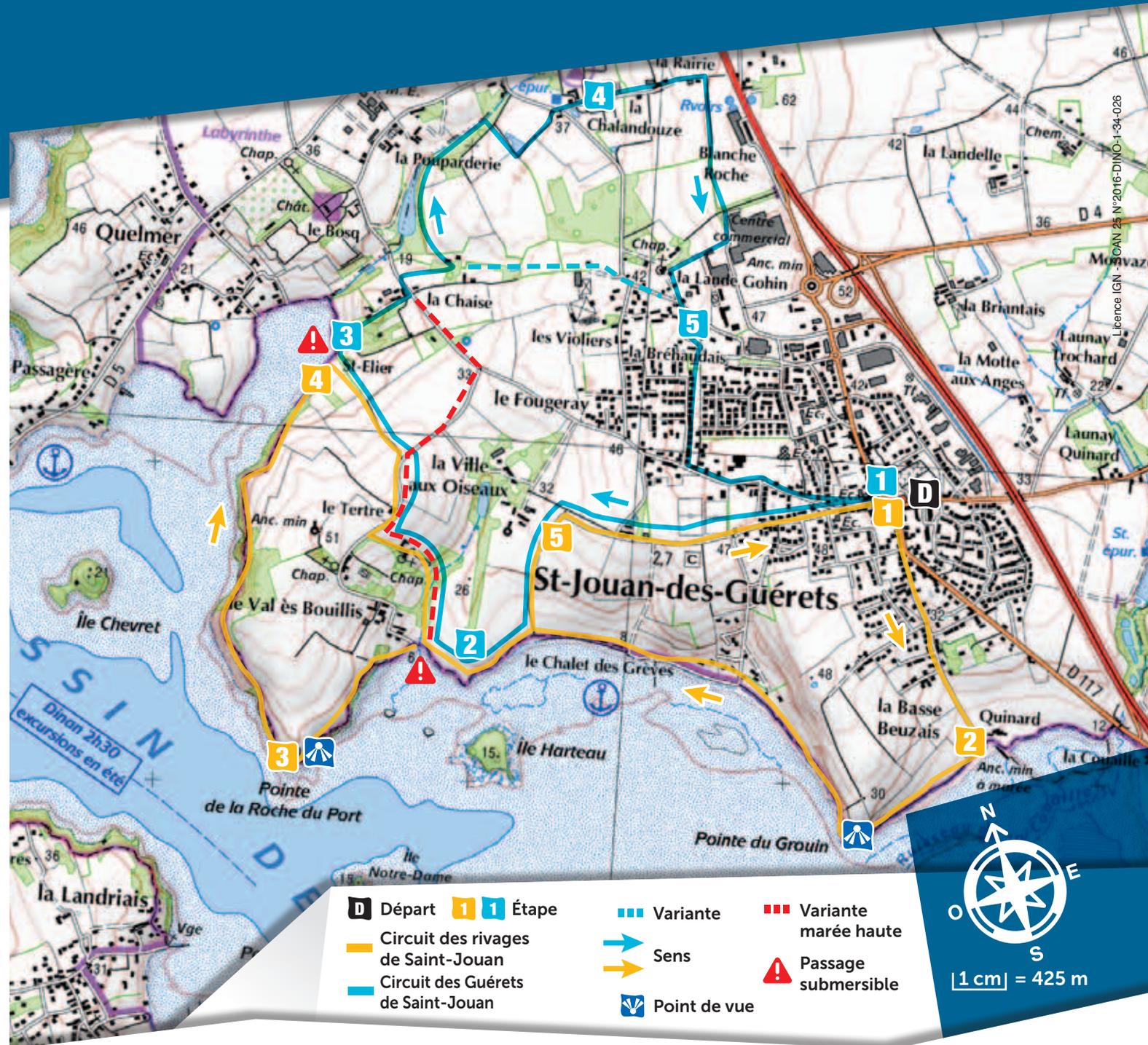
Variante marée haute : à emprunter lors de marées supérieures à 11 mètres

Longez la grève et grimpez l'escalier du sentier côtier qui conduit à la pointe de la Roche du Port, au dessus de l'île Notre-Dame (ou île aux Moines). Sur l'autre rive, vous apercevez le chantier naval de La Landriais au Minihic-sur-Rance.

3 Poursuivez par un chemin côtier dans les landes et les bois, face à l'île Chevret et à la Passagère (où se trouve le manoir du commandant Charcot), pour arriver au fond de l'anse. Quittez le sentier côtier par le sentier boisé à droite qui longe les murs du manoir de Saint-Elier. (Balisage jaune).

4 Le chemin regagne la route du Tertre. Longez-la à droite (vue sur l'ancien moulin à vent du Tertre) puis empruntez le premier chemin empierré sur votre gauche. Passez devant la chapelle (privée) et descendez dans la vallée boisée où vous pourrez admirer le lavoir et la fontaine de Clarisse qui alimentait autrefois l'ensemble du village. Regagnez les bords de Rance et longez le sentier côtier à gauche sur 500m avant de remonter par un chemin de terre jusqu'à l'Auberge de la Porte.

5 Au croisement, continuez en face. Au terrain des sports, poursuivez tout droit jusqu'au bourg.



LE CIRCUIT DES GUÉRETS DE SAINT-JOUAN emprunte de jolis chemins intérieurs le long des champs cultivés, à la découverte du petit patrimoine : fontaine et lavoir de Clarisse, ancien moulin à vent du Tertre. Ces deux circuits peuvent être couplés pour former une grande boucle de 9,6 km.

D Départ : Mairie (balisage bleu)

1 Prenez la route en face de l'église vers la plage du Vallion. Au calvaire, continuez à gauche jusqu'au terrain des sports puis suivez la direction de l'Auberge de la Porte. La route se prolonge par un chemin de terre jusqu'à la Rance (vue sur l'île Harteau et l'île Notre-Dame en face).

2 Suivez le sentier côtier à droite le long des champs sur 500m, puis pénétrez dans la vallée boisée à droite avant la grève du Val-ès-Bouillis. Le sentier longe un ruisseau et vous conduit au lavoir et à la fontaine de Clarisse. Remontez jusqu'à la chapelle (privée) et gagnez la route du Tertre. Vue sur l'ancien moulin à vent. Tournez à droite puis descendez dans le chemin à gauche entre les champs qui rejoint les bords de Rance. Longez la grève de l'anse de Quelmer. Au fond de la crique se trouve un cimetière à bateaux avec d'anciens chalutiers, cotres et caboteurs.

3 Remontez à droite dans un chemin creux qui longe le mur de la propriété du manoir de Saint-Elier. Vous arrivez ensuite au hameau de La Chaize (bâti ancien). Traversez la route et prenez le chemin de Glen Bihan en face. Le circuit se poursuit à gauche. (La variante courte continue tout droit par le chemin de La Ville-ès-Oris et retrouve le circuit en face de La Plussinai). Le sentier passe à l'angle d'une bâtisse en pierre et se poursuit en bordure de champs entre ceux-ci et des bois. Contournez le champ jusqu'à trouver un petit sentier à gauche entre la haie et la clôture.

4 A l'arrivée au lieu-dit La Chalandouze, traversez prudemment la route, en direction du P'tit Bois. Longez le camping puis traversez le hameau de La Rairie. Tournez à droite après la dernière maison. Suivez le chemin entre les champs jusqu'au centre commercial. Bifurquez sur le sentier à droite qui vous emmène au manoir et à la chapelle de la Plussinai (privés).

5 Traversez la route et prenez la première à droite dans le hameau. Poursuivez par l'espace enherbé entre les habitations, puis, par une petite rue (chemin de Malabry) jusqu'au terrain des sports. Longez la route à gauche et continuez sur le trottoir en direction du centre-bourg.

